

SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425
<http://eoliennes-ancenis.fr/> contact@eoliennes-ancenis.fr

Le mot du Président

Par Jean Martin Cheverau

Chers-es souscripteurs-trices, nous nous approchons des premiers coups de pioches.

Les Permis de construire et Autorisation d'exploiter ICPE son enfin arrivés, l'affichage est sur site, un huissier s'assure de la conformité de celui-ci par des passages réguliers. Malheureusement d'irréductibles opposants à la transition énergétique tentent de retarder le début des travaux par un recours gracieux auprès de la Préfète pour annuler nos PC.

Nos avocats, notamment le cabinet Kalliope spécialisé dans le domaine de l'environnement vont faire valoir nos droits. Nous vous tiendrons bien sur informés de l'évolution de la situation.

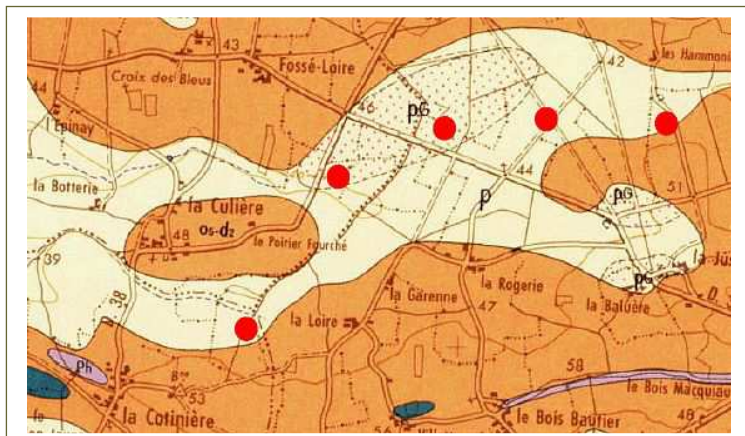
Totalement confiants dans la solidité et l'acceptation de notre projet par une grande majorité de la population, nous avons commandé une étude géotechnique auprès du BE Ditpapin Géotechnique qui interviendra au mois de juin de cette année.

Nous préparons actuellement les courriers aux exploitants et propriétaires afin de les avertir de l'intervention comme précisé sur la promesse de bail.

L'objectif est d'étudier la nature du sous sol aux emplacements des mâts pour dimensionner la base d'ancrage. Ceci se fera par une fouille d'une longueur de bras de tractopelle et des carottages jusqu'à une profondeur de 30m. Les résultats permettront de calculer les paramètres des fondations.

A bientôt sur le site.

La géologie du site d'Eolandes : argiles et sables pliocènes



Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :
Jean-Martin Cheverau, Président, collège des fondateurs
Olivier Kriegk, Directeur général, collège des fondateurs
Jean Rabian, collège des fondateurs
Philippe Branchereau, collège des clubs
Laurent Dubost, collège des clubs
Nicolas Javel, Loire-Atlantique développement SELA
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis,
Serge Galon, Eric Juncker, Paul Pelletier

Le « Tour de table » d'Eolandes

Par Olivier Kriegk

Les futurs acteurs de la société EOLANDES, qui aura la charge de construire et d'exploiter le futur parc éolien de TEILLE et TRANS sur ERDRE sont désormais bien identifiés : LAD SELA, société d'économie mixte du département qui nous accompagne depuis l'origine du projet y a toute sa place, ainsi qu'EPI, fonds dédié aux énergies renouvelables financés par les citoyens. Compte tenu de la valorisation du PC qui sera apporté par EOLA à cette filiale EOLANDES, nous devrions pouvoir nous passer d'un actionnaire supplémentaire, qui pourtant frappe à la porte : la Caisse des dépôts et Consignations. Pour finir de valider ce tour de table limité et fortement dominé par les citoyens, il nous faut confirmer la valorisation du PC à sa valeur de marché : Une étude est en cours, confiée à une des sociétés prédominante dans les transactions de sociétés de production d'énergies renouvelables. Bien entendu, il faudra également, pour justifier de cette valeur, avoir débouté les opposants de leur recours en annulation du permis.

Comme précisé dans une précédente lettre et au cours de l'AG, nous devons également conforter nos fonds propres pour boucler ce dossier !

Rappel de la date limite fixée par l'AG pour une augmentation au prix de 25€/action : 31 Mai 2017

Après le 1^{er} juin, ce sera encore possible, mais à 30 € par action.

Pour réduire vos consommations
participez au Défi Familles à énergie positive
voir sur notre site <http://eoliennes-ancenis.fr>

Assemblée Générale du 1^{er} avril

Par Philippe Branchereau

Le 1^{er} avril, la quasi-totalité des actionnaires de la SAS EOLA Développement était présente pour cette Assemblée Générale. De nombreux clubs sont venus à plusieurs, ce qui montre tout l'intérêt que vous portez à ce, notre, projet citoyen.

Afin de pouvoir vous impliquer encore plus, au début de l'année 2017 ont été créées des commissions. Un pas de plus a été franchi à cette A.G. avec la désignation de 3 membres observateurs, issus des clubs, pour assister à nos réunions du Conseil de Direction.

Tous ces éléments montrent bien que ce projet n'est pas celui de quelques-uns mais bien celui de plus de 700 personnes. Bien sûr, les recours vont nous retarder, mais quoiqu'il arrive, ce projet citoyen verra le jour en Pays d'Ancenis.

Environnement-Transition Energétique

Par Laurent Dubost

Saisie par les Ministères de l'Environnement et de la Santé en Juillet 2013, l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire) vient de publier en Mars 2017 un rapport d'expertise sur : **l'évaluation des effets des basses fréquences sonores et infrasons dus aux parcs éoliens**. Ce rapport de 304 pages fait suite à un long travail de prises de données et d'analyses par des experts indépendants.

Souvent avancée par les opposants à l'éolien terrestre pour retarder les projets, cette question est clairement tranchée (*extrait synthèse rapport*). *Dans ses conclusions, l'ANSES souligne que les résultats de cette expertise ne justifient ni de modifier les valeurs limites d'exposition au bruit existantes, ni d'étendre les fréquences sonores actuellement considérées dans la réglementation aux infrasons et basses fréquences sonores. L'ensemble des données expérimentales et épidémiologiques aujourd'hui disponibles ne met pas en évidence d'effets sanitaires liés à l'exposition au bruit des éoliennes, autres que la gêne liée au bruit lorsqu'il est audible (ce qui est rarement le cas à 500m).*

Le rapport est disponible sur le site de l'ANSES, sa synthèse sur le site d'Eola, page Documentation



AG 2017 de la SAS EOLA au théâtre de Teillé

Travaux du groupe « Finances »

Par Jean Rabian

Le groupe « Finances » est composé de Jean-Martin Cheverau, Olivier Kriegk, Jean Rabian et de 3 experts associés, Luc Blond, Bertrand Guillet et Jean-Marc Thiercellin. Il finalise actuellement la rédaction du document de consultation des banques qui apporteront le financement de la construction de notre parc Eolandes sous forme d'un prêt de 19 M€ remboursable sur 15 ans.

Ce document précise le montage financier que nous proposons :

Apports d'EOLA en nature : le PC pour 3,5 M€, et en numéraire : 1,5 M€, en Compte Courant d'Associé.

Il liste les points forts de notre projet :

- Un projet citoyen accepté localement
- Un site favorable plat et venté
- Des éoliennes modernes et performantes
- Une bonne insertion environnementale
- Des perspectives économiques encourageantes

Plusieurs critères entreront dans la sélection du pool bancaire :

- Les taux d'intérêts proposés,
- Les exigences en matière de garanties et suretés attachées au prêt,
- L'éthique du groupe dans ses investissements et placements,

Date à retenir

L'Assemblée Générale de l'association EOLA aura lieu le **10 juin 2017** sous le chapiteau du plan d'eau de Teillé